CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E185612** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2025**

ÉDITÉ LE **25/11/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/07/2020
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE

Siret : **885 394 346 00021**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6002828

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE ASSURANCES 127028123P001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 127028123P001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **ALLIANCE ENERGY**

LE MESNIL
ZONE ARTISANALE
76170 LILLEBONNE

Téléphone : 06 60 11 83 93 **Fax :**
Portable : 09 86 56 12 80

Site Internet : www.alliance-energy.fr
E-mail : alliancenergy.crs@gmail.com

Responsabilité légale :
LECOURT YOANN CO-GÉRANT / LECOURT YOANN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/12/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.